

6) Pôle Ingénierie et Services urbains – Direction de la Mobilité et des Transports : Avis sur le choix du mode de gestion du service public de la mobilité (Réseau Star, Handistar, Covoiturage, vélos) organisé sur le territoire de Rennes Métropole (avis) ;

Nous aurions aimé avoir des éléments financiers sur ce sujet de la mobilité. De façon globale mais également de façon sectorielle. Par exemple, quelles sont les modalités de versements de participation au co-voiturage ? Quelles sont les perspectives ? Au sujet des vélos. Quelles sont les montants d'aide à l'investissement annuels portés par qui ? Nous allons pouvoir redire ce que nous avons dit dans nos propos introductifs sur le manque de vélos proposés à la vente sur le site du STAR.

Il y a eu des bruits sur une volonté de mise en régie des transports urbains. Est-ce réellement une utopie tout comme la gratuité des transports comme le propose certaines Villes, EPCI ?